

## Saison 2 : Épisode 13

# Force de persuasion

### RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

Pour Korsa, vivre au centre de santé présente aussi des inconvénients. Alors qu'elle enrage d'être constamment sollicitée, Mme Sangaré exige une consultation et la menace : si son mari apprend qu'il n'est pas le père de l'enfant qu'elle porte, Korsa sera en danger.

La lieutenant Nguessan rencontre l'équipe qui était de service le jour de la mort de Caro. Si l'interrogatoire de Korsa tourne court, celui de Jean-Paul se déroule sur un ton enjôleur...

De leur côté, Assitan et Yaye ont fort à faire pour organiser le dispensaire. La campagne de vaccination est un succès et de plus en plus de villageois·es viennent se faire soigner.

### THÉMATIQUE PRINCIPALE

- L'espacement des naissances et la gestion de la grossesse

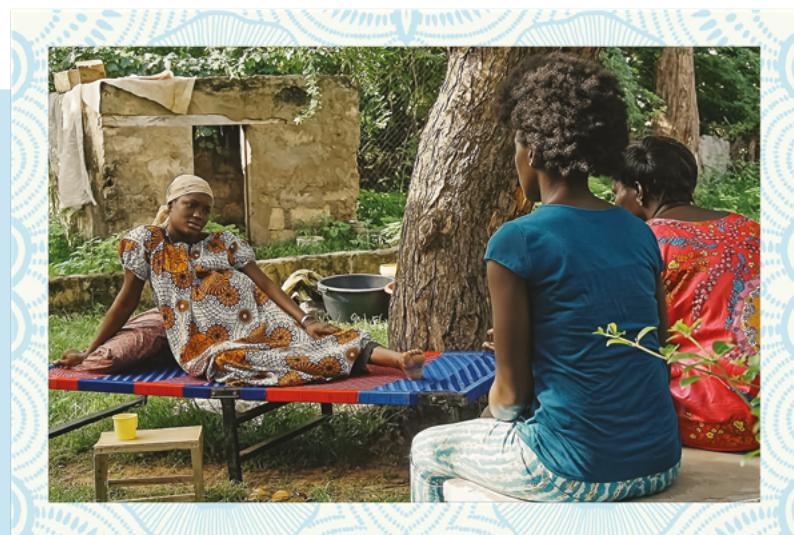
### QUESTIONS GÉNÉRALES

- ▶ Comment avez-vous trouvé l'épisode ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui vous a moins plu ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Avez-vous des remarques sur des passages spécifiques de l'épisode ?

#### EXTRAIT I

**10'25-11'48**

Assitan annonce aux femmes du village qu'elle peut les recevoir pour des questions relatives au planning familial. Mme Hadame, qui travaille en tant que relais communautaire, vient chercher de l'aide auprès d'Assitan au sujet d'une femme qui enchaîne les grossesses et aurait besoin d'être prise en charge. Elle est aujourd'hui très faible, mais refuse de se faire soigner.



### Questions sur l'extrait

- ▶ Devant le dispensaire, lorsqu'Assitan présente l'espace du planning familial, les femmes du village semblent-elles montrer de l'intérêt ? Pourquoi Mme Hadame, qui est relais communautaire, vient-elle chercher de l'aide auprès d'Assitan ? Quel est le problème de Henriette ? Quels sont les risques de ses nombreuses grossesses rapprochées ?

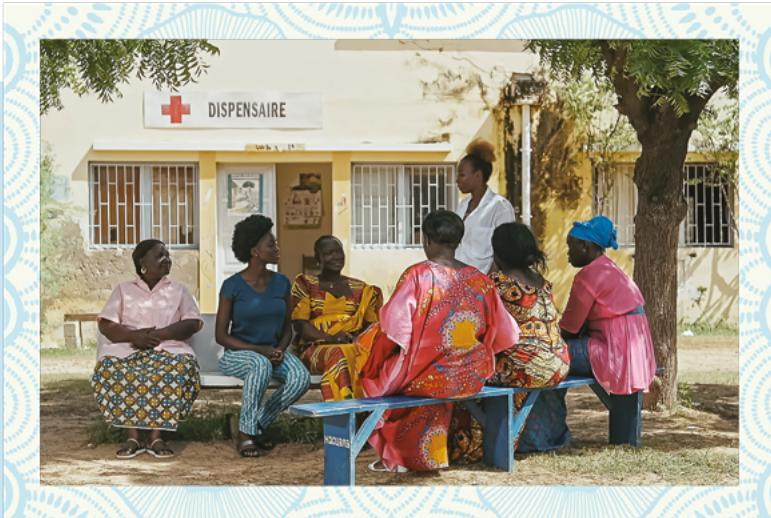
## Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ?  
Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

### EXTRAIT 2

**15'55-21'38**

Assitan et Mme Hadame se rendent auprès d'Henriette et essaient de la convaincre de les suivre au dispensaire, car sa faiblesse les inquiète. Lorsque le mari d'Henriette rentre, il refuse d'aller au dispensaire prétextant qu'on y attrape plus de maladies qu'on en soigne. Face à l'insistance d'Assitan et la faiblesse de sa femme, il finit par céder et amène sa femme enceinte au dispensaire.



## Questions sur l'extrait

- ▶ Dans quel état se trouve Henriette ? Assitan et Mme Hadame parviennent-elles à la convaincre de venir au dispensaire pour bénéficier d'une consultation ? Pourquoi le mari d'Henriette refuse-t-il d'amener sa femme au dispensaire ? Avec quels arguments forts Assitan parvient-elle à convaincre le mari d'Henriette ?

## Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ?  
Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

## Questions sur la thématique

- ▶ Comment peut-on faire en sorte qu'une grossesse se passe le mieux possible ? Savez-vous ce qu'est une consultation prénatale ? Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'effectuer les consultations prénatales (absence de dispensaire, distance, prix, etc.) ? Qu'est-ce qui pourrait vous y aider ? Quelle est la durée minimum conseillée entre deux naissances ? Quels sont les risques pour une femme qui n'espace pas suffisamment les naissances ? Quelles sont les méthodes contraceptives que vous connaissez et auxquelles vous avez accès pour vous permettre d'espacer les naissances de vos enfants ?

# INFORMATIONS CLÉS

## Le suivi de la grossesse

La grossesse est, pour la plupart des femmes, une période de bonheur et de plénitude. Toutefois, au cours de la grossesse, la femme comme son enfant en devenir se trouvent confronté·e·s à divers risques sanitaires. Pour cette raison, il est important que toutes les grossesses soient suivies par des agents de santé qualifié·e·s.

Les consultations et les soins pré-nataux permettent de réduire les risques de complications liés à la grossesse. L'OMS préconise **8 consultations prénatales** afin de détecter et de prendre en charge les éventuels problèmes.<sup>1</sup>

Les femmes enceintes et leur famille doivent savoir reconnaître les signes avant-coureurs de l'accouchement et les premiers symptômes d'éventuelles complications. Il faut également qu'elles aient pris les dispositions nécessaires pour bénéficier de soins pendant l'accouchement et obtenir immédiatement de l'aide en cas de problème. Il est généralement recommandé que les femmes accouchent dans un établissement médical et en présence d'une personne qualifiée .

Chaque nourrisson et chaque mère devraient bénéficier de **4 consultations postnatales** dans les 6 premières semaines de la vie du bébé pour dépister et prendre en charge les pathologies liées à la grossesse et à l'accouchement et prévenir les risques de mortalité néonatale.

1 OMS, "Les femmes enceintes doivent pouvoir bénéficier de soins adaptés au bon moment", communiqué de presse, 07 décembre 2016

2 UNICEF. Savoir pour Sauver, NY, 2010. p.18

## L'espacement des naissances

Dans l'intérêt de la santé de la mère et de l'enfant, les grossesses devraient être **espacées d'au moins 2 ans** (entre la naissance du dernier enfant et le début de la grossesse suivante). Le risque de décès des jeunes enfants et des nourrissons augmente considérablement lorsque les naissances ne sont pas suffisamment espacées. De même, la santé de la mère est menacée si les grossesses sont trop rapprochées.

Les risques de complications pendant la grossesse et l'accouchement (telles que l'anémie ou les hémorragies) augmentent quand une femme a déjà eu de nombreuses grossesses<sup>3</sup>.

Le fait d'avoir moins d'enfants permet aux parents d'investir davantage dans chaque enfant. Les enfants qui ont moins de frères et soeurs sont généralement scolarisé·e·s plus longtemps que les autres.

La planification familiale correspond à l'ensemble des services et des méthodes permettant aux personnes et aux couples de choisir le moment d'une naissance.

L'accès à la planification familiale constitue un droit fondamental.

3 UNICEF. Savoir pour sauver, 4ème édition, NY, 2010